

Les débats parlementaires sur le clonage thérapeutique

La fin de l'année dernière a été marquée par ces débats, dont sont protagonistes les députés français mais aussi les députés européens. Et cela n'est pas terminé. Depuis longtemps la voix des catholiques et d'autres chrétiens se fait entendre, celle du Pape et celle des évêques, et des évêques de notre pays. Se fait entendre, dis-je. Mais pas toujours écouter...

Quels sont les arguments pour s'opposer au clonage, non seulement reproductif, mais dit thérapeutique (à des fins thérapeutiques) ? Rappeler ce que nous dit la révélation est évidemment indispensable : l'homme est à l'image et à la ressemblance de Dieu, il est promis à la résurrection, la dignité de l'homme nous a été pleinement révélée et manifestée parce que le Fils de Dieu s'est fait homme. Mais pour qui n'a pas la foi, ce rappel ne provoque pas automatiquement à la réflexion. Au fond, la base du dialogue tant avec les chercheurs qu'avec les médecins et les familles doit toujours être : quel est le véritable bien de l'homme, et, si c'est la santé, peut-on procurer ce bien à n'importe quel prix, par exemple celui de la mort d'un innocent ? Car toute la question est finalement là : un embryon est-il une personne ou est-il une chose, une plante, ou un animal ? S'il ne se présente pas comme une personne dans son développement adulte, il est cette personne en promesse, concrètement palpable et visible, qu'elle soit ou non désirée. Admettre ou récuser cette vérité a des conséquences dramatiques. Que fait-on de l'embryon, que fait-on de lui ? Ce que nous disons, nous chrétiens, c'est qu'aux yeux de tout homme, croyant ou non, l'homme ne peut être considéré et traité comme une chose, un moyen. Si on accepte la moindre exception à ce principe, si on transige sur l'humain, fut-ce avec de bonnes intentions, on entre dans une logique de mort.

D'autres principes sont en cause, et notamment la place du pouvoir politique et législatif, et du gouvernement d'un état, au service du bien commun. Il revient au législateur, et aux gouvernements, de veiller à ce que les droits des uns et des autres soient protégés, y compris ceux des plus petits et de ceux qui ne peuvent se défendre. Il s'agit là du droit à la vie et à son développement, auquel d'autres droits sont subordonnés. Le droit à la santé est aussi un droit. Le droit de la recherche scientifique encore un autre, comme le droit à l'information. Mais ces droits vont de pair avec des devoirs, et la recherche scientifique, pas plus qu'aucune réalité, ne bénéficie de droits absolus au sens où jamais rien ni personne ne pourrait lui demander des comptes ; elle doit servir le bien authentique et intégral de l'homme

Pas de vie sociale possible en confinant le religieux dans la sphère privée

Les expressions récentes de certains hommes politiques sur la laïcité, les conclusions de la commission Stasi, font craindre qu'on cède dans notre pays à la tentation de légiférer sur le religieux en général, et sur les signes religieux en particulier, en faisant pratiquement fi du point de vue des religions représentées en France, à commencer par le christianisme. Par ignorance ou inculture, à moins que cela ne soit aussi par un retour du vieux laïcisme du 19^e siècle, certains identifient le religieux, tout religieux, au fanatisme. En revendiquant avec raison pour l'école sa mission éducative, on ajoute que celle-ci doit être un « sanctuaire » (sic !), où aucun signe religieux « ostensible » ne pourrait se porter ! Comme s'il y avait là un acte de prosélytisme ou d'incitation à la désobéissance civique ! En réalité, veut-on une société aseptisée, où aucun échange de convictions et d'idées ne soit possible ? Ou la variété des pensées ne serait présentée que par l'intermédiaire des livres ? par morceaux choisis ? Veut-on la disparition des aumôneries, que ce soit en lycée et collèges ou dans le monde hospitalier, admises depuis 1905, et reconnues comme servant le bien effectif des personnes ? Il faut aider à retrouver le bon sens. Et puisqu'on parle tant de lien social, ne pas séparer l'école et ses efforts ni de la famille et de son rôle éducatif premier ni de l'ensemble du corps social .

Retour sur les débats en cours sur la laïcité

Humour de l'histoire ? L'étymologie du mot à partir duquel a été construit en France le néologisme « laïcité » est un mot religieux, catholique sans doute, en tout cas chrétien ! Le mot laïc est en effet employé dans ce cadre pour désigner celui qui n'est pas clerc, c'est-à-dire membre du clergé...

La signification courante du mot aujourd'hui est marquée. par son emploi depuis le 19^os comme adjectif pour désigner l'Etat : quand celui-ci est désigné ou se désigne comme laïc, cela veut dire qu'il n'est pas inféodé à une religion et qu'il n'en reconnaît aucune comme étant la religion officielle du pays. La République française « ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte ». Mais l'Etat défend la liberté religieuse, la liberté de culte en étant une des expressions, pourvu que l'ordre public n'en soit pas troublé. C'est pourquoi on peut se poser la question de savoir si de tels principes ne sont pas contredits quand l'Etat organise la représentation d'un culte, chose qu'il n'a jamais fait jusqu'à aujourd'hui : peut-on dire vraiment qu'il n'y aurait pas ici un exemple de reconnaissance officielle ?

Cette conception de la laïcité ne jette ni discrédit ni soupçon sur les citoyens fidèles de leur religion, et va de pair désormais, après les épisodes des spoliations de 1793 et celles de 1905, et après le « ralliement », avec une pratique paisible, apaisée : les catholiques ne rejettent pas les lois de la république, tant qu'elles sont conformes à l'ordre naturel et à la loi divine, et ne sont en principe pas persécutés par ceux qui ne sont pas catholiques ! La dite conception est bien différente du « laïcisme », qui jette le soupçon sur tout ce qui est expression religieuse taxée d'obscurantisme, et voudrait bien dire non seulement aux musulmans mais aux chrétiens, et d'abord aux catholiques : restez chez vous, cachez vous, ne dites rien, allez à la niche, dans votre « privé ». On croyait cette attitude disparue, mais elle connaît aujourd'hui un regain de fièvre.

La présence de l'Islam en France et la place effective qu'y tiennent les « fondamentalismes » provoquent. Le législateur vient d'accoucher d'une loi « sur le voile », qui risque d'être aussi peu efficace qu'utile. Peu efficace parce qu'on n'empêchera aucun jeune de se signaler. Peu utile parce qu'elle montre du doigt et stigmatise un signe religieux alors qu'il est question du respect des lois républicaines dans le domaine public, par exemple celui de la santé et de l'école.

Mais le débat pourrait avoir eu le mérite de nous faire réfléchir sur la question suivante : l'école en France est-elle un espace vide et neutre (était-ce ce que voulait dire un homme politique quand il parlait à propos de l'école de « sanctuaire » !?), ou est-elle espace de liberté et donc d'expression et de dialogue ? La liberté est autre chose que la sauvegarde frileuse d'un « ego » individualiste, elle s'exprime et se conquiert comme responsabilité ; elle ne peut se concevoir et se développer sans que puissent s'exprimer les cultures, sans que le bien et le vrai soient authentiquement recherchés. La vraie question est bien celle du statut de la vérité. Vaut-elle la peine qu'on en parle et qu'on la cherche ensemble ? Ou bien, les seuls sujets de conversation vont-ils devenir ou rester la mode, le commerce, l'argent, le sexe, l'organisation des neurones, va-t-on devoir se garder de jamais déboucher sur la moindre conviction philosophique sur Dieu, le monde, la politique, aussitôt soupçonnés d'engendrer le fanatisme ! L'inscription au programme de l'étude des religions, dans la mesure où cet enseignement sera de qualité, et où les enseignants auront reçu une authentique formation dans ces domaines, est une promesse et une raison d'espérer. L'enseignement de l'histoire et de la philosophie semble moins uniforme que dans le passé récent. Il est grand temps de nous rendre compte de tout cela, Parce qu'une culture sans mémoire se suicide et n'a pas d'avenir autre que l'esclavage programmé. Mais il reste encore de vrais « tabous »...

✘ Eric AUMONIER,
Evêque de Versailles